



25 novembre 2012

Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

**POUR LA DEFENSE DES DROITS DES FEMMES
CONTRE TOUTES LES VIOLENCES**

Nous exigeons :

- une LOI CADRE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES
- la mise en place d'une véritable éducation non sexiste
- une formation spécifique et obligatoire, assurée par les associations féministes, en matière de prévention et de prise en charge des violences faites aux femmes pour tous les professionnels concernés
- la possibilité que toutes les femmes en danger de violences soient protégées, de par la loi, et non seulement celles victimes de violences conjugales ou menacées de mariage forcé ; l'ordonnance de protection doit pouvoir bénéficier à toutes
- l'impossibilité de l'emploi de la médiation pénale dans toute affaire de violences conjugales
- une carte de résidente pour les femmes sans papiers victimes de violences conjugales
- une carte de résidente pour toute femme demandant l'asile parce que menacée ou victime de violences lesbophobes et/ ou de violences sexistes et/ou de violences sexuelles
- pour la mise en œuvre d'une véritable politique abolitionniste, reconnaissant donc la prostitution comme une violence, incluant une vraie réinsertion des personnes prostituées, l'abolition du délit de racolage, et une politique de responsabilisation, pénalisation du client
- une réelle politique de logements prioritaires pour les femmes en danger
- la mise en place d'un Observatoire national des violences qui étudie, impulse, évalue les politiques menées
- des moyens pour permettre un contrôle de l'application des lois sur les violences faites aux femmes
- nous exigeons qu'une commission de contrôle multipartite soit mise en place où siègeraient les pouvoirs publics, des représentants des parlementaires et des associations en défense des droits des femmes
- nous exigeons que les associations féministes conservent les missions de service public auprès des victimes qui leur sont confiées ce qui implique non seulement le maintien des moyens financiers qui leur étaient accordés mais aussi leur augmentation. Il est hors de question que l'État se désengage! Si des missions de service public sont transférées aux Collectivités territoriales, le budget doit suivre !
- la reconnaissance des viols en situation de conflit armé comme crimes de guerre passibles de poursuite devant la Cour Internationale de La Haye
- l'avortement et la contraception libres et gratuits
- la réouverture des centres IVG
- l'égalité des salaires

**UNE FEMME MEURT
TOUS LES 3 JOURS
SOUS LES COUPS**

**STOP AUX VIOLENCES ET SEXISMES
QUE SUBISSENT LES FEMMES**

Parce que les violences ne doivent pas être une fatalité pour les femmes

**VENEZ NOUS REJOINDRE
Le samedi 24 novembre 2012
de 12H à 17H
PLACE CAMILLE JULIAN**

Informations, rencontres, échanges, témoignages, animations ...
COMBATTONS LES VIOLENCES ET SEXISMES ORDINAIRES

**LES SALAIRES DES FEMMES
SONT INFÉRIEURS
DE 27 %
À CEUX DES HOMMES**

**48 000 Viols
de femmes par an
en France**

**Les sexismes
se trouvent partout**

**sur les lieux de travail, dans l'espace public et dans la vie privée:
Humiliations, blagues graveleuses, gestes obscènes,
remarques physiques, injures, viols, menaces,
inégalités de salaires, dévalorisations,
insultes, crachats, séquestration, ...**

LE SEXISME ORDINAIRE : stéréotypes et représentations collectives qui se traduisent par des mots, des gestes, des comportements ou des actes qui excluent, marginalisent ou infériorisent les femmes. Le sexisme ordinaire s'accroche indubitablement à la notion de genre.

COLLECTIF BORDELAIS POUR LES DROITS DES FEMMES
C/O MFPP : 18, rue Sainte Colombe - 33000 BORDEAUX
Tél : 05 56 44 00 04